



## Nouvelle loi sarkozy pour les locations

Par **rousselin**, le **24/01/2008** à **15:23**

bonjour,  
une professionnelle de l'immobilier m'a affirmé que la nouvelle loi Sarkozy pour les locations ( pas de caution et plus qu'un loyer d'avance) entrain en vigueur debut fevrier 2008, avec application immediate , pouvez vous me le confirmer , je demenage debut mars 2008 merci d'avance

Par **Jurigaby**, le **24/01/2008** à **17:08**

Bonjour.

A ma connaissance, la loi est examinée par le sénat..

Mais elle n'a pas encore été adoptée ni promulguée, alors je préfère rester méfiant, je suis un peu comme saint thomas..

Par **rousselin**, le **24/01/2008** à **17:29**

merci de votre réponse , a la suite de quoi je suis allée sur le site du sénat qui stipule que la loi vient d'etre votée par le sénat et sera appliquée le 15 fevrier 2008 , je suis rassurée